



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE n° 2023-07-09

Séance du jeudi 6 juillet 2023

Date convocation :
26 juin 2023

Nombre de membres
en exercice
23

Présents
16
Votants
22

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BONZI, en qualité de Maire de la commune.

Présents : Yvon BONZI, Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Hervé BRAHIC, Pierre JEAN, Madeleine MARTINEZ, Danielle MECA, Stéphanie MENEGHINI, Annie MERIC, Emmanuelle NITOT, Régine PESENTI, Bernard ROURE, Annie SZUBA, Vincent TAURELLE, Josette VELAY, Luc VEYRAT.

Pouvoirs : Véronique TERRANA à Josette VELAY, Corinne CAPEL à Madeleine MARTINEZ, Alain CLEMENT à Luc VEYRAT, Pierre DELCASSO à Pierre JEAN, Dominique PASQUIER à Hervé BRAHIC, Michel DUSSAUD à Vincent TAURELLE

Absent : Charly MARTIN

Secrétaire de séance : Hervé BRAHIC

Monsieur le Maire propose au conseil d'augmenter le prix d'une plaque d'identité au Jardin du Souvenir suite à l'augmentation des coûts de gravure appliqués par les pompes funèbres.

**TARIF
PLAQUE
IDENTITE
JARDIN DU
SOUVENIR**

Il propose d'appliquer le prix de 120 euros.

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le prix de 120 euros pour l'acquisition d'une plaque d'identité au Jardin du Souvenir.

Ainsi fait à St Quentin-la-Poterie, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Yvon BONZI



Certifiée exécutoire compte
tenu de sa transmission en
préfecture le
et de sa publication le

11 JUIL. 2023

Accusé de réception en préfecture
030-213002959-20230706-2023-07-09-DE
Date de télétransmission : 11/07/2023
Date de réception préfecture : 11/07/2023